

Interview de Jean-Louis Joseph Pour le Comité des Régions de l'Union Européenne

Le 3 mai 2010

1. Pourquoi avez vous décidé de signer le Pacte des Maires européens ? Que représente cet engagement pour votre ville ?

Je suis élu d'une petite commune rurale de 730 habitants: La Bastidonne, située dans le Parc naturel Régionale du Luberon en Provence. Je suis né dans ce pays, j'en connais la richesse humaine et naturelle ; j'y travaille la terre. La relation avec la population est directe, quotidienne, et c'est à l'échelon communal, dans la proximité que je peux être le plus efficace en matière de maîtrise de l'énergie. Car l'urbanisation et l'étalement urbain menacent non seulement notre commune mais aussi notre région qui chaque année voit sa population croître fortement. L'énergie va devenir un handicap pour tous nos administrés qui vivent loin des zones d'emploi. S'engager dans une démarche globale de développement durable et de maîtrise de l'énergie est donc vital pour La Bastidonne et les habitants. Soutenue par les institutions de plus grande échelle, la commune s'est engagée en signant le pacte des maires et en l'incarnant dans de nombreuses actions de terrain.

2. Quelles sont les mesures que vous mettez en oeuvre dans votre ville pour atteindre les objectifs du Pacte des Maires ?

Avant de mettre des mesures en œuvre, nous avons surtout réfléchi à nos priorités. Pour savoir ce que l'on veut il faut connaître ce que l'on a. Plusieurs études et diagnostics ont donc été préalablement menés pour connaître nos forces et nos faiblesses.

Nous avons entamé parallèlement 3 démarches :

-l'une globale avec l'Agenda 21 pour lequel nous sommes accompagnés par l'Agence Régionale pour l'Environnement,

- l'autre concernant la maîtrise de l'énergie avec l'adhésion au programme régional Agir Pour l'Energie de la Région Provence Alpes Côte d'Azur qui nous a permis de mettre en place un programme d'action ambitieux ; Celui-ci s'appuie sur une démarche de sobriété dans un premier temps. Nous avons privilégié les actions ayant pour objet de limiter les consommations avec comme axes principaux le logement des particuliers, les bâtiments communaux et le transport. Par ailleurs, nous profitons d'un économe de flux partagé entre communes grâce au parc du Luberon qui a favorisé le développement de ce service. Ce service fonctionne comme une agence de l'énergie au service des collectivités adhérentes au Parc naturel régional.

3. Pensez vous que votre action peut convaincre d'autres villes dans votre pays de se joindre au mouvement ?

J'ose espérer que les témoignages et retours d'expérience que les élus du conseil municipal sont allés présenter dans différentes réunions d'information concernant notre démarche Agir pour l'énergie, ont porté leur fruits. Cette année d'ailleurs de nombreuses communes du Luberon ont-elles aussi candidaté au programme AGIR pour l'énergie. Le développement durable est une démarche essentielle pour les territoires ruraux et de montagne. Beaucoup le comprennent et se mettent en marche. L'exemple de La Bastidonne est concret : réunions avec les habitants, diagnostics énergétiques chez les particuliers, installations de chauffe eau solaire, isolation thermique, réunions de concertation, diffusions de films, mise en place d'un pédibus, d'un parking et point de covoiturage, interventions de sensibilisation à l'école, formation des agents... Mettre un doigt dans le développement durable, c'est y mettre le bras. Le progrès quand il est partagé par tousse génère l'enthousiasme et les bonnes volontés. L'heure est à l'action, le plus convaincant des modes de communication.